



Conseil économique et social

Distr. : Limitée
21 mai 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 3 d) de l'ordre du jour

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: Environnement et développement

Projet de rapport

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: Environnement et développement

1. La Commission était saisie du rapport de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement sur sa sixième session (E/ESCAP/67/8), outre les autres documents examinés au titre du point 3 de l'ordre du jour.
2. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations : Chine, Fédération de Russie, Inde, Japon, Kazakhstan, Pakistan, République de Corée, Samoa, Thaïlande, Tuvalu et Vanuatu.
3. Un représentant du Comité de coordination des programmes géoscientifiques de l'Asie de l'Est et du Sud-Est a aussi fait une déclaration.
4. Plusieurs délégations ont relevé qu'il fallait harmoniser la croissance économique avec l'inclusion sociale et la durabilité environnementale dans le cadre plus large du développement durable. Elles ont aussi fait part de cas de réussite liés à des programmes nationaux économiques et de développement verts tels que le programme « Green India Mission » et le Plan national indien Mahatma Gandhi de garantie de l'emploi rural pour la restauration du capital naturel ainsi que les projets pilotes de conservation de la biodiversité transfrontalière et d'utilisation de biogaz au niveau local dans le Pacifique.
5. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de l'action du secrétariat pour promouvoir une croissance verte. Certaines délégations ont souligné qu'il était important que le secrétariat continue de fournir un appui aux États membres afin qu'ils puissent accroître leur capacité nationale de conception et de mise en œuvre de

politiques de croissance verte. À titre d'exemple récent de développement réussi des capacités, une délégation a fait état du premier séminaire national sur les moyens d'action nécessaires pour assurer un développement à faible intensité de carbone dans le cadre d'une politique de croissance verte en Thaïlande, qui s'était tenu à Bangkok les 23 et 24 février 2011.

6. Plusieurs délégations ont remercié le secrétariat et le Gouvernement kazakh de leurs efforts pour organiser et assurer le succès en septembre 2010 de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement qui avait abouti à l'adoption d'un certain nombre de documents finaux importants. La Commission a pris note de l'adoption de la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010) dans laquelle il est reconnu que la croissance verte, « lorsqu'elle est dûment adaptée aux particularités de chaque pays et considérée dans une perspective de développement durable, est l'un des moyens permettant d'appuyer une croissance économique rapide, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la durabilité environnementale ».¹ Certaines délégations ont fait observer que l'action du secrétariat devrait être guidée par cette déclaration ministérielle et par le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) et qu'une assistance devrait être fournie aux États membres à leur demande. Une délégation a reconnu l'importance de l'Initiative d'Astana pour une « passerelle verte » : partenariat Europe-Asie-Pacifique pour l'application du concept de « croissance verte » et a dit attendre avec impatience qu'elle soit concrètement mise en œuvre. Plusieurs délégations ont indiqué que les documents finaux de la Conférence ministérielle pourraient servir de base à une contribution de la région de l'Asie et du Pacifique à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendrait à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012.

7. Plusieurs délégations ont mis en lumière l'importance du processus préparatoire en cours de cette Conférence et se sont dites prêtes à participer activement au processus préparatoire régional. Une délégation a remercié le Gouvernement de la République de Corée d'avoir offert d'accueillir la Réunion préparatoire régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique, qui doit se tenir à Séoul les 19 et 20 octobre 2011. La Commission a été informée qu'outre cette réunion préparatoire à la Conférence, une réunion préparatoire sous-régionale devait avoir lieu dans le Pacifique. Plusieurs délégations ont informé la Commission que, dans la mesure où elle était axée sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable présentait un grand intérêt pour la région de l'Asie et du Pacifique.

8. Lors de l'examen des questions liées au développement urbain durable, la Commission a relevé les efforts de certains pays pour promouvoir un développement urbain durable, notamment par l'amélioration des transports publics, la mise en place d'infrastructures liées à l'eau et aux eaux usées, l'amélioration des taudis et la gestion des déchets solides. La délégation pakistanaise a fait observer que son gouvernement avait fait du développement urbain durable un élément clef de sa stratégie nationale de développement. Certaines délégations ont relevé l'importance du Mécanisme pour un développement propre et de l'accès aux crédits carbone comme moyens de réduire la pollution et les déchets.

¹ Voir E/ESCAP/64/8, chap. I, sect. A, para. 1b)

9. Certaines délégations ont félicité le secrétariat pour son action en vue de promouvoir un développement urbain durable, notamment pour la publication du rapport intitulé « *State of Asian Cities 2010/11* »², l'achèvement de l'initiative de Kitakyushu pour un environnement propre, le projet régional sur le financement de logements en faveur des pauvres et le programme d'assistance technique en cours sur les centres de récupération intégrée des ressources dans les zones urbaines. Le représentant du Pakistan a demandé que le secrétariat lance un projet pilote sur de tels centres dans ce pays.

10. Certaines délégations ont noté l'importance du partage des meilleures pratiques et ont engagé le secrétariat à renforcer ses activités de documentation et de diffusion des meilleures pratiques. À cet égard, la délégation thaïlandaise a informé la Commission qu'elle ferait part des meilleures pratiques appliquées dans son pays lors du cinquième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, qui doit se tenir à Bangkok en juin 2011.

11. Lors de l'examen des questions liées à la sécurité énergétique et aux ressources en eau, certaines délégations ont fait part des expériences et des plans de leur pays pour ce qui est de promouvoir l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables en reconnaissant leur importance dans le contexte de la sécurité énergétique et du développement durable.

12. La Commission a estimé que les États membres avaient de bonnes possibilités de promouvoir plus avant la coopération énergétique, notamment en mettant en place une infrastructure énergétique fiable et bien développée dans la région de l'Asie et du Pacifique. Il a été demandé à cet égard d'appuyer l'adoption du projet de résolution intitulé « Promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/67/L.5).

13. La Commission a pris note des progrès réalisés dans l'application de sa résolution 64/3 intitulée « Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique » et a demandé au secrétariat de jouer un rôle encore plus grand dans la promotion des énergies renouvelables dans le contexte de la sécurité énergétique et du développement durable. Elle a également souligné l'importance que revêtait l'établissement d'une coopération étroite entre la CESAP et la Commission économique pour l'Europe dans le domaine d'une gestion efficace de l'eau et des ressources énergétiques.

14. La Commission a recommandé que le secrétariat de la CESAP continue à œuvrer au renforcement des flux financiers et technologiques en faveur du développement et à la mise en place de technologies des énergies nouvelles et renouvelables dans les pays en développement et s'efforce de faire appel à d'autres sources de financement à cet effet.

15. La Commission a été informée que le Comité de coordination pour les programmes géoscientifiques de l'Asie de l'Est et du Sud-Est menait une initiative axée sur le changement climatique et la sécurité énergétique. Cette initiative visait à renforcer la capacité des membres à promouvoir le rôle des sciences de la terre dans la mise en valeur des ressources non conventionnelles en pétrole et en gaz et l'établissement du cadre juridique dans lequel s'inscrivent le piégeage et le stockage du carbone.

² Accessible via : www.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=3078.

16. La Commission a pris note de l'importance du développement des infrastructures hydrauliques telles que les réservoirs et les systèmes d'irrigation et d'une gestion intégrée des ressources en eau en vue d'encourager la participation des entreprises et de préserver les ressources en eau.
